

[Texte]

location. It doesn't lend itself to very precise selling, but we have to get out there and market. We market reasonably well around the world, but in my opinion we don't market as aggressively as the U.S. It markets its locations very aggressively against us.

The Chairman: Mr. LeBlanc has one final question.

M. LeBlanc: J'aimerais adresser ma question à M. Guérard. Elle porte sur le sujet de la propriété intellectuelle.

Vous avez souligné dans vos propos du début que les dispositions de l'ALÉNA sur la propriété intellectuelle étaient semblables aux nouvelles dispositions du GATT dans ce domaine. Ces dispositions sont entérinées dans le projet de loi que le gouvernement est en train de faire adopter d'une manière accélérée à la Chambre des communes et vont augmenter le nombre d'années que les compagnies pharmaceutiques vont avoir pour protéger leurs brevets. Si je comprends bien le texte législatif—je ne suis pas un expert—, ces dispositions vont abolir ou rendre inutilisable le système canadien de licences obligatoires dans ce domaine.

Ma question est la suivante. Étant donné que le GATT et l'ALÉNA ont pour but global de libéraliser le commerce, n'est-il pas vrai qu'avec l'élargissement des brevets dans le domaine de la propriété intellectuelle, on va dans une direction inverse? Est-ce que ce n'est pas une forme d'accroissement du monopole des quelque 15 grandes compagnies mondiales qui oeuvrent dans ce domaine? Est-ce que cela ne produira pas une augmentation des prix des produits pharmaceutiques, surtout des nouveaux produits, au Canada, aux États-Unis, au Mexique et dans les autres pays qui seront soumis à ces nouveaux règlements?

• 1205

C'est une question un peu philosophique. Est-ce que cela ne va pas à l'encontre du but d'une libéralisation du commerce international? Je vous demande vos commentaires sur le principe de la chose.

M. Guérard: Vous avez dit que vous n'étiez pas un expert dans ce domaine, ce qui me facilite les choses, car je dois vous dire que moi non plus, je ne suis pas un expert de l'industrie pharmaceutique. Je traiterai donc la question de façon plus générale.

Le respect des droits de propriété n'est pas une entrave au commerce. Au contraire, une meilleure protection de la propriété intellectuelle est avantageuse, parce qu'elle favorise davantage le développement de nouveaux produits et l'investissement, ce qui ajoute à l'inventaire de biens et de services qui peuvent être offerts. Pour le Canada, qui est à la fine pointe de la technologie et qui a une structure industrielle avancée, la protection de la propriété intellectuelle est importante, non seulement pour l'industrie pharmaceutique, mais aussi pour l'industrie du logiciel, pour les différentes industries de publication, etc.

Il faut regarder cette protection de la propriété intellectuelle d'une façon globale. Je pense que ce n'est pas une entrave au commerce. Au contraire, le fait que vous puissiez protéger le fruit de vos investissements et de vos

[Traduction]

suffisamment sur la qualité de la vie que nous ayons à offrir. Cela ne se prête pas très bien à une mise en marché précise, mais nous devons faire un effort et vendre notre produit. Nos efforts de marketing sont pas mal dans le monde mais, d'après moi, ne sont pas suffisamment soutenus aux États-Unis. Ce pays fait une promotion très dynamique de ses emplacements et ce, à notre désavantage.

Le président: M. LeBlanc a une dernière question.

Mr. LeBlanc: I would like to put my question to Mr. Guérard. It deals with the subject of intellectual property.

You said in your opening remarks that the NAFTA provisions on intellectual property were similar to the new GATT provisions in this regard. These provisions are contained in the bill that the government is rushing through the House of Commons, and will increase the number of years that pharmaceutical companies receive patent protection. If I understand the legislation correctly—I am not an expert—, they will abolish or obviate the Canadian mandatory licensing system in this area.

Here is my question. Since the general aim of GATT and NAFTA are to free trade, are we not going in the opposite direction by lengthening the duration of patents for intellectual property? Isn't this a way of strengthening the monopoly of the approximately 15 largest pharmaceutical manufacturers in the world? Will this not produce higher prices for pharmaceutical products, particularly new products, in Canada, the United States, Mexico, and in the other countries to whom these new rules will apply?

This is a rather philosophical question, but isn't this contrary to the goal of freeing international trade? I would like your comments on the principle involved.

Mr. Guérard: You said that you are not an expert in this area, which makes things easier for me, because I am not an expert either on the pharmaceutical industry. I will therefore deal with the question in a very general way.

The protection of property rights is not a trade barrier. On the contrary, increased protection for intellectual property is an advantage, because it will enhance the development of new products and investment, and this increases the stock of goods and services that can be traded. Since Canada is a high technology country with a sophisticated industrial structure, the protection of intellectual property is important not only for the pharmaceutical industry, but also for the software manufacturers, the various publishing industries and so forth.

We have to take an overall view of the protection of intellectual property. I don't think that it impedes trade. On the contrary, the fact that you can protect the results of your investments and efforts and sell them for a reasonable price